

COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS

SEANCE DU JEUDI 6 FEVRIER 2020

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt, le jeudi 6 février à 11 heures, sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX président du Syndicat Mixte, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, au siège du Syndicat Mixte, en Salle du Conseil d'administration de la Maison syndicale, 30/32 rue Casimir Beugnet à LENS.

Nombre de membres du Comité syndical en exercice : 22 titulaires

Nombre de membres présents ou supplésés (quorum = 12) : 10

- Nombre de membres titulaires présents : 6
- Nombre de membres titulaires représentés par leur suppléant : 4
- Nombre de membres titulaires absents ou excusés : 12

Membres titulaires présents : Pierre Moreau, Christophe Pilch, Thierry Tassez, Yves Terlat, Alain Wacheux, Bruno Yard.

Membres titulaires représentés par leur suppléant : Jean-Marie Alexandre suppléé par Yvon Lejeune, Jean-François Caron suppléé par Alain Bavay, Bernard Czerwinski suppléé par Edith Bleuzet, Laurent Duporge suppléé par Emmanuelle Leveugle.

Membres titulaires absents ou excusés : Bernard Baude, Bernard Blondel, Michel Dagbert, Nathalie Delbart, Olivier Gacquerre, André Kuchcinski, Nadine Lefebvre, François Lemaire, Jacques Napiéraj, Sylvain Robert, Jean-Marc Tellier, Jean Urbaniak.

L'appel des délégués conduit à constater que 10 d'entre eux sont présents ou supplésés et que le quorum de 12 n'est pas atteint.

Le Comité syndical ne peut donc valablement délibérer. Il est ajourné.

Fait à Lens le 6 février 2020

Le Président,


